

# La lettre de l'Éducation



Aux parents des écoles de Saint-Martin-le-Vinoux

Septembre 2021

Madame, Monsieur,

Le service Education espère que vous avez passé une bonne rentrée !  
Après cette période de congés d'été, les enfants ont repris le chemin habituel de l'école. Les différents services proposés aux familles (restauration scolaire, transport scolaire, Récré'active, accueil de loisirs) ont repris leur fonctionnement habituel, en respectant le protocole sanitaire des écoles.

En ce début d'année scolaire, retrouvez les actualités du service Education.

## **Inscriptions et annulations**

Pour rappel, les inscriptions se font le jeudi pour la semaine suivante via le portail sur le site Internet avant le jeudi 16h, par mail [educ@smlv.fr](mailto:educ@smlv.fr), ou par téléphone avant 17h. Les parents ont la possibilité de rectifier leurs inscriptions pour le jeudi et vendredi de la même semaine, au plus tard le lundi avant 17h.

Au vu de l'amélioration sanitaire, le service reprendra son fonctionnement habituel à partir du **lundi 4 octobre**, les annulations de dernière minute ne seront donc plus prises en compte.

La règle, telle qu'elle est spécifiée dans les règlements intérieurs sera remise en place : en cas d'absence pour maladie de l'enfant et sur présentation d'un certificat médical, les services pourront être annulés à compter du lendemain de la date où le service aura été prévenu et ce, avant 10h, soit par téléphone, soit par mail.

Pour toute annulation, hors délais, le service sera dû.

Cas exceptionnels où les services pourront être annulés au dernier moment :

- Absence de l'enseignant et enfants non gardés à l'école.
- Fermeture de la classe suite à un cas positif au COVID.

## **Inscriptions à l'école**

Votre enfant est né en 2019 et début 2020 : afin de prévoir au mieux nos effectifs pour la prochaine rentrée, vous pouvez dès le mois d'octobre venir le préinscrire auprès du service Education Jeunesse.

## **Communication aux familles**

### **Informations**

Les tracts d'informations (Récré'active, accueil de loisirs, manifestations, ...) vous sont transmis par mail. Pensez à consulter votre boîte mail qui a été communiquée au service Education.

### **Facturations**

Lorsque que le service Education procède à la facturation d'un service (restauration scolaire, périscolaire, transport, accueil de loisirs), un mail vous est envoyé pour vous informer de la disponibilité de votre facture sur votre espace personnel.

Pour les familles sans adresse mail, les informations sont transmises via l'école dans les cartables. Les factures sont envoyées par courrier.

## **Récré'active**

Les ateliers sont remis en place depuis le 27 septembre. Les enfants s'inscrivent directement auprès des intervenants.

Chaque trimestre, des activités sont proposées sur les différentes écoles de la commune. Pour les élémentaires, des activités sportives (multisports, sports collectifs deux fois par semaine), de la danse, de l'éveil musical (chant et percussion corporelle), du Pixel Art sont proposés. Pour les enfants de maternelle, des ateliers sports et motricité, des ateliers autour des livres ainsi que des ateliers nature sont mis en place.

Chaque jour, les enfants peuvent aussi choisir des petites activités : jeux de cour, coloriages, lecture, jeux symboliques / de société...

Les enfants ont également un espace dédié pour faire leurs devoirs avec un adulte accompagnant.

## **Restauration scolaire**

Les menus sont disponibles sur la page d'accueil du site internet « Menus périscolaires ».

Une plaquette sur la restauration scolaire sera distribuée prochainement dans les cartables des enfants, nous vous en souhaitons bonne lecture.

Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux

educ@smlv.fr

Tel: 04 76 85 14 50